

Questions orales

[Français]

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, en effet, le ministre a reçu la délégation à son bureau, et les assurances que le ministre a données à l'Association sont telle que nous pouvons croire qu'elle peut espérer que des changements seront apportés pour faire suite à ses instances.

[Traduction]

M. Nesdoly: Le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire quand son ministre prévoit annoncer des changements à ces accords?

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le président, comme je l'ai dit hier, l'honorable ministre poursuit une tournée complète de toutes les provinces et entreprend actuellement une étude sur les réformes qui seront apportées au développement régional ainsi qu'aux ententes ARDA; je crois bien que ce serait prématuré de fixer une date aujourd'hui en ce qui a trait aux changements qui seront apportés, pour faire suite à la question de l'honorable député et aux instances qui ont été faites.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LE COURS DU DOLLAR ET LE PRIX DE L'OR—DEMANDE DE DÉCLARATION EXPLICATIVE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. À la lumière de la situation concernant le dollar américain et le prix de l'or sur le marché mondial, le ministre aurait-il l'obligeance de faire une déclaration à la Chambre pour lui expliquer la façon dont le gouvernement envisage la situation et aussi la décision de ce dernier de suivre le cours du dollar américain? J'espère que le ministre pourra se montrer un peu plus précis que ce n'était le cas dans les revues financières générales publiées vendredi.

M. l'Orateur: À l'ordre. Le député propose sans doute au ministre de le faire au moyen d'une déclaration à l'appel des motions au lieu de fournir les renseignements maintenant.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le fera-t-il?

* * *

RADIO-CANADA

LA DESTRUCTION DE CERTAINS FILMS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal): J'ai une question à poser au secrétaire d'État, monsieur l'Orateur. Lui a-t-on signalé que la Société Radio-Canada avait détruit certains films irremplaçables, des films de la famille Plouffe, par exemple, et voudrait-il prier la Société de l'assurer qu'elle n'en détruira plus d'autres jusqu'à ce

[M. Nesdoly.]

qu'une décision soit prise au sujet de la conservation d'archives importantes?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, plusieurs personnes m'ont signalé ce fait et je vais en parler à la direction de la société. Comme le député le sait, les Archives publiques font un assez bon travail dans ce domaine et j'espère que cela continuera.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'INCARCÉRATION DU DANGEREUX CRIMINEL BLANCHARD DANS L'INSTITUTION À SÉCURITÉ MINIMALE DE WILLIAM HEAD

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général à propos d'un criminel du nom de Blanchard qui s'est échappé récemment de William Head et qu'on a ensuite retrouvé. Le solliciteur général pourrait-il dire à la Chambre comment il se fait qu'un criminel comme Blanchard, trouvé coupable de crimes horribles dont le viol et des blessures corporelles graves infligées à autrui, soit détenu dans un pénitencier à sécurité minimale comme celui de William Head d'où il s'est enfui pour commettre d'autres crimes du même genre? Je me demande si après sa nouvelle arrestation on l'a renvoyé à William Head.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il va falloir d'abord que j'examine le dossier de Blanchard. Je ne savais pas qu'il avait été trouvé coupable de viol. À ma connaissance, il n'est plus détenu à William Head...

M. Baldwin: A-t-il obtenu un congé?

M. Allmand: ... mais je vais essayer de savoir où il se trouve maintenant et je le ferai savoir à l'honorable député.

LES MÉFAITS DE LÉONARD MIVILLE EN LIBERTÉ PROVISOIRE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je me demande s'il me serait possible de rectifier la réponse que j'ai donné plus tôt à l'honorable député de Prince Edward-Hastings. Je lui ai dit que M. Miville avait commis son délit en septembre 1972. J'ai vérifié dans les dossiers, et c'était en fait le 13 mars 1973.

M. Hees: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: À l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle aux honorables députés qu'il ne reste que quelques minutes avant la fin de la période des questions. J'espère qu'aujourd'hui les distingués députés des premières banquettes permettront à la présidence de céder la parole à des députés de l'arrière-plan. Il me semble que presque tous ceux des premières banquettes ont pu poser des questions aujourd'hui. C'est peut-être ce que nous pourrions faire demain.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: L'honorable député d'Ottawa-Ouest.